

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DU PLATEAU MONTCALM TENUE LE 14 AVRIL 2025, À 18 H 30 EN MODE VIRTUEL.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

La présidente, au nom du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres à cette assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm qui se tient en mode virtuel.

Madame Annie Vaillancourt se présente et indique qu'elle est la présidente du conseil d'administration de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm. Elle indique qu'elle agira comme président d'assemblée.

La présidente remercie les membres de l'intérêt qu'ils portent à la Caisse.

La présidente présente les personnes qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien :

- Madame Louise Dépatie, administratrice et présidente du comité de mise en candidature, qui présentera le rapport du comité à l'issue de l'appel de candidatures,
- Monsieur Jean Létourneau, secrétaire du conseil d'administration et président du comité d'audit et de déontologie qui agira comme secrétaire d'assemblée. Il sera assisté dans ses fonctions par Madame Laura Poty, adjointe à la direction générale.
- Madame Audrey-Anne Côté, conseillère en communication et vie associative, qui présentera le rapport des engagements de la Caisse.
- Madame Éphigénie Garneau, directrice générale par intérim de la Caisse.

Elle mentionne que ces personnes l'assisteront afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect des encadrements de la Caisse. Elles verront notamment à lui faire part des questions, commentaires et propositions des membres.

La présidente informe les membres, comme il est précisé dans l'avis de convocation dûment publié le 21 mars 2025 que cette formule d'assemblée à distance implique que tous les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de vote en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours suivant l'assemblée. C'est lors de cette période de vote en différé que les membres seront appelés à s'exprimer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

La présidente présente le message vidéo de Monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins qui souhaite livrer aux membres un message important.

La vidéo « Message de Guy Cormier » est présentée.

Mme Annie Vaillancourt offre ses remerciements à Monsieur Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, pour être un fier ambassadeur de notre coopérative de services financiers.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

La présidente apporte quelques précisions quant aux modalités qui faciliteront le bon déroulement de l'AGA, les votes en direct et les interactions entre les membres et elle.

La présidente présente la capsule vidéo présentant la plateforme numérique.

La vidéo « Plateforme numérique » est présentée.

Précisions sur les membres

Elle précise que dans le cadre de cette assemblée générale annuelle de la Caisse, seul un membre de plein droit de la Caisse, admis depuis au moins 90 jours, pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct durant l'assemblée.

Les membres doivent aussi respecter les conditions suivantes :

- Résider, être domicilié ou travailler au Québec;
- Être une personne physique de 18 ans et plus, être une personne morale ou une société;
- Être un membre réadmis membre de plein droit.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

La présidente indique que comme il y aura des votes en direct, deux (2) personnes scrutatrices doivent être nommées et elle recommande alors que Madame Sophie Hould et Madame Sophia Morin, agissent comme personnes scrutatrices, étant donné que toutes les deux ont préalablement été familiarisées avec le processus de vote qui sera utilisé au cours de la soirée. Elle précise que ces personnes seront chargées de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de vote afin qu'elle puisse communiquer aux membres les résultats des votes. De plus, elle précise que les personnes scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

La présidente demande si quelqu'un en fait la proposition.

La présidente demande si quelqu'un appuie la proposition.

Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) que Madame Sophie Hould et Madame Sophia Morin soient nommées personnes scrutatrices.

La présidente demande le vote.

La proposition de nommer Madame Sophie Hould et Madame Sophia Morin comme personnes scrutatrices est adoptée à l'unanimité.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande au secrétaire du conseil d'administration, Monsieur Jean Létourneau, de présenter l'ordre du jour de l'assemblée.

Le secrétaire fait la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour Assemblée générale annuelle du 14 avril 2025 Caisse Desjardins du Plateau Montcalm

- 1. Ouverture de l'assemblée*
 - 1.1. Mot de bienvenue*
 - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins*
- 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée*
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA*
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices*
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour*
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024*
- 3. Retour sur l'année 2024*
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration*
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques*
 - 3.3. Rapport financier*
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu*
- 4. Période de questions*
- 5. Propositions soumises au vote*
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) | Vote en différé*
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration*
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection*
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature*
 - 5.2.4. Élection par acclamation*
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats*
- 6. Fin de la rencontre et remerciements*
- 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée*

La présidente demande si quelqu'un en fait la proposition.

La présidente demande si quelqu'un appuie la proposition.

Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

La proposition d'adopter l'ordre du jour tel que présenté est adoptée à l'unanimité.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024

Madame Annie Vaillancourt mentionne qu'il est requis de procéder à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue au printemps 2024. Elle indique que comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, ni la lecture ni le résumé n'en seront faits.

La présidente demande si quelqu'un en fait la proposition.

La présidente demande si quelqu'un appuie la proposition.

Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024 de la Caisse soit adopté.

La présidente demande le vote.

La proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023 est adoptée à l'unanimité.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Madame Annie Vaillancourt présente d'abord les membres du conseil d'administration qui représentent les intérêts des membres dans le cadre de leur fonction.

La présidente passe ensuite en revue les principales réalisations de Desjardins et de la Caisse pour l'année financière 2024.

Elle débute en indiquant la mission qui est de s'orienter vers ce qui est au sommet des priorités de la Caisse : offrir les meilleures réponses aux besoins des membres et clients pour contribuer à leur autonomie financière.

Elle poursuit en disant que dans le contexte incertain qui perdure, le Conseil d'administration a été actif et créatif pour soutenir les membres et clients. Que ce soit par l'intermédiaire des produits financiers, des services-conseils, des outils ou des contenus éducatifs, les administrateurs ont été présents afin que les membres et clients puissent maintenir une capacité à gérer leur quotidien et réaliser leurs ambitions. Elle rappelle que les administrateurs sont toujours présents auprès de la clientèle aînée par diverses initiatives, dont une offre de conférence qui aborde des sujets comme la prévention de la fraude. Les jeunes restent aussi une priorité chez Desjardins. À la Caisse, cet engagement prend vie grâce à une multitude d'initiatives dont 20 000 \$ en bourses d'études, 7 000 \$ en ristournes jeunesse et 125 000 \$ en éducation remis par l'intermédiaire des commandites ou du fonds d'aide au développement du milieu (FADM). De plus les jeunes membres de la Caisse peuvent obtenir un accompagnement personnalisé de la conseillère jeunesse dédiée à la clientèle 18-30 ans. Enfin, la présidente précise que les membres ayant des besoins plus complexes peuvent profiter des réseaux spécialisés en gestion de patrimoine tels que le Service Signature, la Gestion Privée et Valeurs Mobilières. Les membres « entreprises » bénéficient quant à eux de l'expertise et de l'accompagnement du Centre d'affaires services aux entreprises du Centre Desjardins aux entreprises.

Depuis la dernière assemblée, la Caisse continue d'utiliser une multitude de leviers qui lui sont propres pour jouer pleinement son rôle de chef de file socioéconomique. Elle donne comme exemple le FADM qui a permis à la Caisse de poursuivre son engagement et de verser 382 000 \$ pour le développement de la communauté en soutenant de nombreux projets porteurs qui seront présentés un peu plus tard.

Grâce au Fonds, dont deux membres « entreprises » ont pu bénéficier en 2024 et au Fonds du Grand Mouvement grâce auquel 4 millions de dollars ont été remis dans la région de Québec. Elle

indique qu'un nouveau projet verra le jour prochainement dans le secteur et que l'annonce officielle sera faite dans les prochaines semaines.

Elle indique également des actions répondant aux besoins réels des collectivités et des gens qui les composent en faisant référence à la contribution afin de résorber la crise du logement par la progression dans l'objectif de Desjardins de rendre 1 750 logements abordables, dont 14, dans la région de Québec d'ici la fin de 2025. Au 31 décembre 2024, six projets totalisant 1 182 logements sont en exploitation et onze autres totalisant 780 logements sont en réalisation.

Ce sont là quelques exemples de la force du modèle coopératif qui permet à la Caisse d'être un acteur de changement de premier plan.

En ce sens, la présidente indique que la Caisse joue un rôle déterminant dans la concrétisation locale de l'engagement Desjardins envers les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans la gouvernance et la gestion des activités de toutes ses composantes.

Son engagement à l'égard de la norme sur le développement durable et les finances responsables se traduit notamment par l'obligation pour le conseil d'administration de la Caisse d'adopter un plan d'action triennal. Pour assurer la cohérence des actions prises, le conseil d'administration veille à la transposition d'éléments pertinents de ce plan à d'autres plans de la Caisse, comme le plan d'affaires ou le plan d'engagement et de proximité avec le milieu.

À la Caisse, ce plan de développement durable et de finances responsables comprend, entre autres, les éléments suivants :

- Gestion des matières résiduelles
- Ruche urbaine sur le toit
- Borne de recharge pour voitures électriques
- Approvisionnement responsable et diminution de la consommation de papier par l'utilisation de la signature électronique
- Soutien financier pour des projets dont la mission est axée sur des enjeux environnementaux ou sociaux
- Mobilisation et sensibilisation du personnel en continu, dont une journée Coopération au cours laquelle nous avons fabriqué et distribué 1 000 sachets de soupe dans quatre frigos-partages du secteur

De plus, cette année, la Caisse est particulièrement fière d'avoir rehaussé l'accessibilité à la mobilité durable en installant une station de réparation de vélos et en rendant disponibles des forfaits àVélo pour les déplacements de nos employés.

Finalement, Madame Annie Vaillancourt indique qu'on ne peut parler de présence auprès des membres sans mettre en valeur l'apport et le dévouement des employés de la Caisse. Nous sommes également fiers de la diversité ethnoculturelle de l'équipe qui permet d'offrir quotidiennement des services en plusieurs langues afin d'accompagner les membres nouvellement arrivés au Québec.

Ce sont les gens qui composent notre organisation qui la rendent humaine. Madame Annie Vaillancourt tient à remercier personnellement les 54 employés de la caisse pour leur engagement.

Elle conclut son allocution en remerciant tous les membres du conseil d'administration pour leur grande implication et tient à féliciter Monsieur Jean Létourneau, qui quitte le conseil d'administration après de nombreuses années de loyaux services!

Elle remercie également les 23 342 membres, particuliers ou entreprises, pour la confiance qu'ils témoignent à la Caisse. C'est grâce à celle-ci que la Caisse peut continuer à enrichir la vie de notre collectivité.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Madame Vaillancourt indique que le moment est venu de présenter le rapport sur la surveillance des règles déontologiques et pour ce faire cède la parole à Monsieur Jean Létourneau, président du comité d'audit et de déontologie.

Ce dernier présente le rapport du conseil d'administration sur la surveillance de trois règles déontologiques pour la dernière année qui se résume comme suit :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

La présidente poursuit sur les résultats financiers de la Caisse pour l'année civile 2024 et invite la directrice générale par intérim, Madame Éphigénie Garneau, à prendre la parole.

Cette dernière, après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, invite les membres à regarder une courte capsule vidéo portant sur le sujet.

La capsule vidéo *Rapport financier au 31 décembre 2024* est présentée.

Madame Garneau invite, par la suite, les membres à poser des questions.

Les membres n'ont pas de questions.

Avant de poursuivre le déroulement de l'assemblée générale annuelle, elle souhaite souligner les excellents résultats du Centre Desjardins Entreprise Québec dédié à l'accompagnement des membres entrepreneurs. L'équipe, composée de 130 personnes, travaille les grands secteurs d'affaires tels que le commercial et industriel, l'immobilier et l'agricole. Son volume d'affaires de vingt milliards de dollars en fait un chef de file au Québec.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

La présidente indique que le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et autres engagements dans le milieu sera présenté par Madame Audrey-Anne Côté, conseillère en communication et vie associative à la Caisse.

Cette dernière invite les membres à regarder auparavant une courte capsule vidéo portant sur l'engagement de la Caisse dans le milieu.

La capsule vidéo *Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements* est présentée.

Madame Côté mentionne que grâce au Fonds d'aide au développement du milieu, la Caisse appuie un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population. En 2024, nous sommes fiers d'avoir remis un montant de 382 211,22 \$ dans notre communauté. Nous avons également remis un montant de 88 908\$ en dons et commandites qui complète notre engagement à la hauteur de 471 543\$.

Parmi ces dons et commandites, en plus des projets que la Caisse soutient localement, elle unit aussi ses forces avec les dix-neuf caisses de la région de Québec pour appuyer des événements d'envergure qui rassemblent des milliers de personnes et qui font rayonner le territoire.

En 2024, onze grands événements ont été soutenus, allant du sport au domaine culturel, en passant par les événements grand public tels que le festival d'été de Québec, le tournoi international de hockey Pee-Wee de Québec, Expo Habitat Québec et bien d'autres.

La capsule vidéo *Commandites régionales* est présentée.

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration a poursuivi la réalisation du plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de la communauté. En 2021, ce plan avait permis de déterminer les priorités d'investissement. Celui-ci assure que la Caisse pose des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de la communauté. Ces priorités d'investissement représentent donc des enjeux économiques et sociaux spécifiques au secteur de la Caisse. Le plan et les priorités ont été révisés début 2025 afin d'assurer qu'ils visent toujours les priorités du milieu. Madame Côté parle ensuite du programme S'UNIR propre à la Caisse et en explique le concept. Elle indique qu'à chacune des deux consultations, un montant de 5 000 \$ puisé dans le FADM pour être réparti entre les organismes retenus au prorata du nombre de votes des membres reçus. Les 10 000 \$ de 2024 ont été distribués aux organismes suivants :

- Accès transports viables
- Association forestière des Deux Rives
- Fondation du Cégep Garneau
- Réforme
- Résidence les jardins Saint-Sacrement

Le programme est reconduit pour 2025 et Madame Côté invite les membres à voter nombreux sur AccèsD pour le vote de septembre prochain parmi les organismes suivants :

- Éducaide
- Fondation Cap Diamant
- Les Perséides
- Les bassins versants de la Capitale-Nationale
- Québec jazz en juin

Finalement Madame Côté rappelle les sommes investies dans la communauté en 2024 pour un montant de 382 211,22 \$ ainsi que le solde du FADM de la Caisse au 31 décembre 2024 pour un

montant de 419 651,32 \$. Ce solde inclut un montant de 225 472,32 \$ pour des projets autorisés, mais dont les sommes n'ont pas encore été versées aux organismes.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente invite les membres à poser leurs questions.

Les membres n'ont pas de questions.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

La présidente précise que l'assemblée vise à permettre le versement des ristournes individuelles et à la communauté et elle invite les membres à regarder une capsule vidéo qui présente cet élément distinctif de leur coopérative.

La capsule vidéo *La ristourne* est présentée.

La présidente explique de quelle façon les éléments du rapport annuel 2024 et l'évolution du mécanisme de la ristourne se traduisent dans les scénarios pour lesquels les membres seront appelés à voter après les présentations. De plus, elle rappelle que toute la documentation de référence est disponible en cliquant sur le bouton « documents » sous la fenêtre vidéo ou encore sur le site Internet de la Caisse et sur demande auprès de la Caisse. Enfin, elle précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est celui qu'il estime le plus avantageux pour l'ensemble des membres et de la communauté; et bien sûr, il est totalement conforme aux encadrements applicables.

La présidente invite donc Madame Éphigénie Garneau, directrice générale par intérim, à présenter la recommandation du conseil d'administration quant à la répartition des excédents annuels.

Avant cela Madame Éphigénie Garneau remercie l'équipe des gestionnaires qui supporte l'ensemble des employés, Mesdames Sophie Hould, Chantal Bigaouette et Sophia Morin. Elle fait également part d'une grande fierté à propos de la mobilisation de l'ensemble de l'équipe afin d'offrir des services-conseils de qualité à tous les membres en créant de la valeur dans un contexte d'opportunités grandissantes et d'effervescence immobilière.

Par la suite elle indique le montant des excédents nets de l'exercice avant ristournes aux membres qui est de 10 053 000 \$. À cela, il faut soustraire les virements réglementaires aux réserves de plus-value et autres ajustements de 2 527 000 \$. Les excédents à répartir sont donc de 7 526 000 \$.

La directrice générale par intérim précise que si les membres acceptent le projet de partage tel que proposé par le Conseil d'administration de la Caisse, c'est un montant de 1 923 896 \$ qui sera versé sous forme de ristourne individuelle aux membres et un montant de 264 973 \$ servira à augmenter la ristourne collective afin de permettre d'accorder de nouveaux projets structurants pour la communauté via le Fonds d'aide au développement du milieu.

Elle précise également que le solde du compte de réserve pour ristourne éventuelle avait été amené à 8 fois le montant de la ristourne 2022, et qu'il n'est donc pas nécessaire d'ajouter un montant cette année puisque la norme est d'avoir 4 fois le montant de la ristourne de l'année en cours dans la réserve pour ristourne éventuelle, ce qui est déjà atteint puisque le montant est près de sept fois le montant de la ristourne.

Elle ajoute que le solde de 5 827 000 \$ sera affecté à la réserve générale, qui permettra ainsi de demeurer une institution financière solide.

Le Conseil d'Administration vous recommande donc, pour l'année 2024, un versement de 264 973 \$ pour le Fonds d'aide au développement du Milieu et 1 923 896 \$ en ristourne à nos membres pour un total de 2 188 869 \$.

Pour la ristourne aux membres, elle se divise en 3 grandes catégories, la ristourne volume pour les produits détenus en caisse, la ristourne volume pour les produits détenus hors caisse et la ristourne produit.

Pour la ristourne volume pour les produits détenus en caisse, il est proposé un montant de 58 sous (0,58\$) par mille dollars (1000\$) de volume détenu dans les comptes de la caisse, en épargne placement en caisse. Il s'agit d'épargnes à terme garanti ou encore les placements garantis liés au marché (épargnes à terme garanties ou placements garantis liés au marché). Sont aussi admissibles les fonds de placement, les prêts personnels, hypothécaires et marge de crédit. Cette proposition concerne autant les membres particuliers que les membres-entreprises

et sera soumise au vote des membres suivant la rencontre de ce soir. La présidente présentera plus tard la procédure.

La directrice générale par intérim indique qu'afin d'assurer une uniformité pour l'ensemble des membres, les taux de la ristourne volume pour les produits détenus hors caisse et la ristourne produit sont établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Cette année, la ristourne sur les produits d'assurances sera de 23\$ par 1000\$ de primes payées. Pour les cartes de crédit, elle sera de 0,58\$ par 1000\$ d'achats nets. Pour ce qui est de la ristourne produit, elle est maintenue à 50\$, et ce au prorata du nombre de mois où le membre détenait chacune des 4 catégories de produits, soit Comptes, Placements, Prêts et Assurances. Pour les membres de 30 ans et moins, ils doivent détenir 3 des 4 familles de produits pour se prévaloir de la ristourne produits. Finalement, une ristourne de 23\$ par 1000\$ d'honoraires et frais de commissions est applicable pour les membres ayant payé ce type de frais pour des services de placements et d'investissements en gestion de patrimoine.

La présidente reprend la parole et sollicite une proposition pour procéder à l'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes) selon la recommandation du conseil d'administration.

La présidente demande si quelqu'un en fait la proposition.

La présidente demande si quelqu'un appuie la proposition.

Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) que le partage des excédents annuels (ristournes) tel que présenté soit adopté.

La présidente rappelle que cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir et mentionne qu'il sera apporté plus tard des précisions sur la façon de voter.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

La présidente indique que, comme le prévoit le règlement qu'elle agira comme présidente d'élection. Monsieur Jean Létourneau agira, pour sa part, comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidatures

La présidente invite Madame Louise Dépatie, présidente du comité de mise en candidatures à faire part du rapport du comité.

Madame Dépatie commence sa présentation par l'explication de la démarche du profil collectif enrichi. Elle mentionne que comme la confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale, ces derniers s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse est bien gérée. C'est pourquoi le conseil d'administration se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité, qu'on appelle le profil collectif enrichi. Le conseil d'administration met donc à jour, chaque année, son profil collectif en fonction de sa réalité et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures. En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil. Il est important de comprendre que, les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires. Il s'agit plutôt d'objectifs qu'il se donne pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et administratrices. Pour l'assemblée générale de cette année, 3 postes étaient à combler et le conseil d'administration était plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants :

- Une femme et deux hommes pour maintenir la parité.
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 1 de 35-49 ans ; 2 de 65 ans et plus.
- Une personne représentant la diversité ethnoculturelle
- Des profils avec compétences en comptabilité

Une répartition équilibrée entre des administrateurs et des administratrices d'expérience et des nouvelles candidatures était également souhaitable afin de favoriser une saine continuité de la gouvernance de la Caisse.

Elle ajoute que depuis l'appel de candidatures un poste est devenu vacant. Par conséquent il y a finalement quatre postes à pourvoir cette année dont un pour une durée de deux ans, qui sera attribué par tirage au sort lors du prochain conseil d'administration.

Elle présente ensuite les quatre candidats éligibles à la fonction d'administrateur qui sont, Madame Mélanie Kéroack, Monsieur Eric Le Gallais, Monsieur Mirado Raminoson et Monsieur Ghislain Yonkeu.

Comme mentionné dans le rapport du comité de Mise en candidature, il est présenté le tableau synthèse identifiant toutes les candidatures éligibles reçues et de quelles façons chacune d'entre elles vient répondre aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible. Ce tableau est également disponible à la fin du document de présentation des personnes candidates, qui se trouve sur le site Internet de la Caisse.

5.2.3 Élection par acclamation

Puisqu'il y a quatre (4) postes à pourvoir au conseil d'administration et qu'un nombre de candidatures égale à ce nombre, soit quatre (4), a été reçu, la présidente déclare élues en tant que membres du conseil d'administration les personnes suivantes :

- Mélanie Kéroack
- Eric Le Gallais
- Mirado Raminoson
- Ghislain Yonkeu

Elle félicite les nouveaux élus.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

La présidente donne des précisions afin que les membres puissent exercer leur droit de vote en différé pendant les 4 jours qui suivront l'AGA concernant la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes et l'élection des membres du conseil d'administration.

La présidente rappelle que seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter et que la réécoute de l'assemblée sera possible par le biais du bouton « mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse.

Elle mentionne que toute la documentation de référence, composée de la proposition sur le partage des excédents et la ristourne et le rapport annuel contenant le rapport financier de la Caisse, est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande.

Elle explique par la suite la procédure afin de procéder aux votes.

Ouverture de la période de vote en différé

La présidente annonce que dès la fin de la présentation de ce soir, la période de vote sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le 18 avril 2025.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

La présidente précise que les résultats de vote demeureront confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. Les résultats des votes seront publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse dans les 48 heures après la fin de la période de vote. Le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse également. Cette publication de résultats mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

Enfin, la présidente indique que, bien que le conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle les membres sont invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour eux et la communauté, elle doit toutefois informer les membres que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat du vote ne mettra pas fin à l'assemblée. Cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours. Les membres seront alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui leur sera soumise pour une nouvelle période de vote. Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Comme présenté en début d'assemblée dans la vidéo à propos des consignes techniques, elle invite les membres à compléter un court sondage de satisfaction au sujet de l'assemblée de ce soir en précisant qu'un lien cliquable menant au sondage se trouve à côté du bouton « documents ».

La présidente remercie, au nom de ses collègues du conseil d'administration, les membres pour leur présence ainsi que leur confiance envers eux et envers toute l'équipe de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm.

Elle souhaite bon succès à celles et ceux qui sont en élection à compter de maintenant et remercie ensuite toutes les personnes qui l'accompagnaient aujourd'hui pour le bon déroulement de l'assemblée ainsi que le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir ses membres. Elle félicite de nouveau les membres du conseil d'administration nouvellement élus et remercie tous ceux qui l'accompagnaient aujourd'hui pour le bon déroulement de l'assemblée ainsi que le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien.

Finalement, la présidente souhaite une bonne fin de soirée et un bon vote.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de vote auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration :

Proposition sur la répartition des excédents annuels (ristournes)

95,43 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée Refusée

Élection des administrateurs

Les quatre (4) candidats suivants : Madame Mélanie Kéroack, Monsieur Eric Le Gallais, Monsieur Mirado Raminoson, Monsieur Ghislain Yonkeu ont été élus par acclamation.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite de la Caisse sont également disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 22 avril 2025 à 11h58.

Annie Vaillancourt
Présidente

Jean Létourneau
Secrétaire